

Référent-e ERP, sécurité et accessibilité

Offre n° 0067240301373176

Publiée le 01/03/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : MAIRIE D'OSTWALD

3 rue Albert Gerig - B.P. 10
67541 OSTWALD

Site web de l'employeur : <https://www.ville-ostwald.fr/>

Lieu de travail : OSTWALD

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 30/04/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Technicien

Métier(s) : [Chargé ou chargée de prévention et de sécurité](#)
[Chargé ou chargée de maintenance du patrimoine bâti](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Rémunération indicative : selon grille indiciaire + primes

Descriptif de l'emploi :

Suite à une création de poste, la Ville d'Ostwald recrute un-e référent-e ERP, sécurité et accessibilité.

Définition du poste : Référent règlementaire en matière de sécurité incendie et de l'accessibilité pour les établissements recevant du public, qu'ils soient privés ou appartenant à la ville

Poste ouvert aux agents titulaires et contractuels (1 an reconductible) au grade de technicien.

Date de prise de poste : dès que possible

Temps de travail : temps complet, plages de travail ouvertes entre 8h30 et 18h00

Rémunération / Avantages : selon grille indiciaire + RIFSEEP selon délibération + prime d'été + prime de fin d'année + participation à 75% de l'abonnement transports en commun + forfait mobilité durable + participation employeur à la protection sociale (mutuelle/prévoyance) + action sociale selon ancienneté + tarifs réduits (piscines et médiathèque de l'Eurométropole).

Missions / conditions d'exercice :

Préparer et suivre les commissions de sécurité et d'accessibilité :

S'agissant des ERP communaux :

- Organiser les visites périodiques et ponctuelles (RVRAT) de vérification des installations,
- Mettre à disposition des rapports de visites au service technique pour interventions correctives éventuelles à mettre en oeuvre,
- Suivre la levée des réserves et prescriptions mentionnées dans les rapports de vérification et en obtenir les attestations de leur levée (auprès du Responsable du service technique de la Commune),
- Informer et conseiller sur les dispositions à mettre en oeuvre pour limiter les risques d'incendie (formation du personnel, exercices d'évacuation, utilisation des SSI,...)

S'agissant des ERP privés et communaux :

- Coordonner et participer aux visites périodiques, visites de réception de travaux et visites inopinées des différentes commissions

Assurer la gestion administrative des dossiers liés aux ERP :

S'agissant des ERP communaux :

- Préparer ou faire préparer les demandes d'autorisation de travaux (AT - Ad'AP) et en assurer leurs instructions par les services (SIS67 et DDT) jusqu'à autorisation,
- Préparer et suivre le marché de vérification périodiques réglementaires auprès d'une société de contrôle technique,
- Tenir à jour des registres de sécurité (1 exemplaire en Mairie, 1 exemplaire sur site auprès des responsables et gestionnaires des ERP),
- Etablir un plan d'action de mise en accessibilité des ERP communaux,

S'agissant des ERP privés et communaux :

- Rédiger et diffuser les arrêtés municipaux d'autorisation et de réception des travaux, ainsi que de poursuite d'exploitation
- Rédiger les actes administratifs liés à la gestion des ERP : arrêtés, courriers de suivi de prescriptions, mises en demeure, relances, arrêté de fermeture, etc...
- Mettre à jour le registre communal des ERP,
- Instruire les demandes d'autorisation de changement, de modification et d'aménagement des ERP
- Assurer la police des ERP afin de lutter contre les ERP non déclarés, rédiger les mises en demeure
- Informer et conseiller sur les dispositions à mettre en oeuvre pour limiter les risques d'incendie

Missions complémentaires :

- Assurer le suivi des ICPE et les relations avec la DREAL
- Suivi de la perception de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Profils recherchés :

Bac + 2 bâtiment ou DUT sécurité des bâtiments et permis B manuel exigés.
Expérience similaire demandée.

SAVOIR (connaissances théoriques) :

- Connaître la réglementation en matière d'incendie et d'accessibilité des ERP
- Connaître le code de l'Urbanisme, code de l'Habitation et le code du Travail
- Connaître l'environnement et le fonctionnement des collectivités
- Disposer de connaissances juridiques et des procédures administratives

SAVOIR FAIRE (compétences techniques) :

- Techniques de secrétariat (informatique, Word, Excel, logiciels spécialisés...)
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Gestion des priorités et des échéances / anticiper
- Rendre compte à sa hiérarchie

SAVOIR ETRE (qualités) :

- Capacité d'écoute et de réponse
- Respect et reconnaissance d'autrui
- Discrétion, respect de la confidentialité des données
- Sens de l'accueil, qualités relationnelles
- Adaptabilité : faire preuve de flexibilité face aux différentes situations

Contact

Contact : emploi@ostwald.fr

Informations complémentaires :

Service des ressources humaines

emploi@ostwald.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.